Les hostilités germano-soviétiques

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

De même, dans le triangle Smolensk-Moscou-Briansk, des bombardements de voies ferrées ont donné de bons résultats. Ces lignes extrêmement importantes pour les mouvements de retraite soviétique, ont été coupées à plusieurs endroits et ne pourront plus transporter de troupes pendant longtemps.

Les pertes quotidiennes de l'aviation bolchevique : 148 appareils ont été détruits mardi

Berlin, 16 juillet. — Le 15 juillet, l'arme aérienne allemande a abattu en combats aériens quarante-deux avions soviétiques et détruit au sol cent six appareils ennemis.

Le 15 juillet, il a donc été anéanti au total cent quarante-huit avions bolcheviques.

Une escadre soviétique est attaquée dans la Baltique par des vedettes rapides allemandes

Berlin, 16 juillet. — Le 15 juillet, des vedettes rapides allemandes ont effectué un raid dans les eaux territoriales soviétiques de la Baltique orientale et se sont heurtées à une escadre bolcheviste. Malgré une violente défense, les vedettes ont pu placer une torpille, qui a endommagé gravement un croiseur-torpilleur soviétique. Elles ont poursuivi ensuite leur raid sans avoir essuyé la moindre perte.

Du côté allemand, on constate que jusqu'à présent, la marine de guerre soviétique n'a pu effectuer la moindre opération ni dans la mer Noire, ni dans la Baltique. Par contre, l'aviation et la marine de guerre allemandes lui ont, en étroite collaboration avec leurs alliés, infligé de lourdes pertes.

Trente et un aumôniers catholiques ont été décorés de la croix de fer

Berlin, 16 juillet. — Tout comme dans les campagnes de Yougoslavie et de Grèce, de nombreux prêtres catholiques se sont distingués, au cours des opérations sur le front russe. Vingt-sept aumôniers catholiques ont été décorés de la Croix de fer de seconde classe et quatre de la Croix de fer de première classe.

Lors de l'occupation de la Crète, deux prêtres catholiques et trois pasteurs protestants sont descendus en parachute au plus fort de la lutte, pour assister les médecins dans les soins à donner aux blessés. Deux d'entre eux sont morts au champ d'honneur.

Dès les premiers jours de la guerre, les services de renseignements des Soviets ont été désorganisés

Berlin, 16 juillet. — Un des plus grands succès de l'arme aérienne a été la destruction de l'ensemble des moyens de renseignements des Soviets, ainsi que celle d'un grand nombre de postes d'état-major, ce qui eut pour conséquence de séparer les troupes de leur commandement.

Des officiers faits prisonniers ont confirmé que le service de renseignements avait été désorganisé dès les trois premiers jours de la guerre, par la destruction des bureaux de poste et de transmissions de câbles à grande distance.

Une crise «d'espionnite» sévit à Moscou

Vichy, 17 juillet. — Le Nouvelliste » de Lyon publie l'information suivante d'Ankara :

« Suivant les déclarations de réfugiés de l'U.R.S.S. qui ont réussi à franchir la frontière turque, une crise d' « espionnite » sévit actuellement à Moscou. Tous les étrangers sont étroitement surveillés. On a rappelé du front les unités « de confiance », chargées de maintenir l'ordre à l'intérieur du pays.

» De nombreux suspects ont été arrêtés et jugés par les conseils de guerre.

« A Leninakan, des centaines de réfugiés, sans nourriture et sans abri, attendent l'autorisation de franchir la frontière. Ils sont l'objet d'interrogatoires continuels. Les hommes ont été déshabillés et leurs corps ont été enduits de certains produits chimiques en vue de découvrir une éventuelle correspondance secrète tracée au moyen d'encre sympathique. »

Seul le commissariat aux affaires étrangères du peuple reste provisoirement à Moscou

New-York, 16 juillet. — Sur la foi d'informations de source compétente parvenues dans la capitale fédérale, les offices gouvernementaux soviétiques et les autorités quittent Moscou pour s'installer à Kasan, à 700 kilomètres à l'est de la capitale.

Seul le commissariat du peuple pour les affaires étrangères reste provisoirement à Moscou.

« Le Brésil n'est pas neutre dans la guerre contre l'U.R.S.S. »

Rio de Janeiro, 16 juillet. — Le journal « Melodia » écrit :

« Le Brésil n'est pas neutre dans la guerre contre l'U.R.S.S. Notre pays a toujours combattu le communisme avec la plus grande énergie. Il est au premier rang des peuples qui se sont élevés avec indignation et dégoût contre la propagande moscovite. Aussi notre lutte contre l'Union soviétique date-t-elle de bien avant la guerre de l'Europe contre Staline et ses complices. »

La déclaration de l'amiral Platon à la Semaine de la France d'outre-mer

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Une forme encore d'héroïsme : l'obstination au labeur, que par fidélité aux directives du maréchal montrent les populations de nos territoires lointains qui ne disposent avec la métropole que de communications incertaines.

N'était l'activité de la croisière britannique, la France ne manquerait, grâce à ce labeur, ni de riz, ni de sucre, ni de caoutchouc, ni d'huile, ni de café.

Je parle de Madagascar, de la Réunion, de nos Antilles, de la Guyane, de Saint-Pierre-et-Miquelon ; je parle de notre grande et belle Indochine. Je leur adresse à tous le salut affectueux et reconnaissant de la métropole.

Et comment ne pas mentionner enfin le splendide attachement à la France de notre Afrique, de l'Afrique du Nord et de l'Afrique noire dont les populations sont si loyalement groupées autour de chefs qui joignent à la fermeté une compréhension si parfaite des peuples qu'ils administrent.

C'est appuyé sur de pareils chefs que le délégué général du gouvernement en Afrique française, l'illustre général Weygand, symbolise aux yeux de nos peuples le devoir et la loyauté, l'amour de la patrie.

Français, vos ancêtres ont fondé l'Empire, guidés par la volonté d'un gouvernement qui embrasse de la même sollicitude attentive la métropole et ses territoires lointains, la France du maréchal entend, désormais unir ses efforts pour défendre et maintenir, puis mettre en valeur cet Empire dont elle est la dépositaire, et qu'elle entend conserver parce qu'elle s'en sait digne.

C'est précisément ce que veut montrer la Semaine qui s'ouvre, consacrée, dans la gravité de l'heure, à la gloire de la France d'outre-mer.

Le maréchal Pétain assiste à une conférence sur Brazza

Vichy, 16 juillet. — Le maréchal Pétain a assisté mercredi matin, à une conférence du capitaine de vaisseau Vierd, sur « Brazza et la dissidence du Gabon » ; cette conférence a été suivie de la présentation d'un film retraçant la vie du grand colonisateur.

Longuement acclamé par l'assistance, le chef de l'Etat a été reçu à son arrivée par l'amiral Platon, secrétaire d'Etat aux colonies ; les honneurs militaires lui ont été rendus par un détachement de fusiliers marins.

Le chef de l'Etat était accompagné du général Huntziger, ministre de la guerre ; de M. Carcopino, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale et à la jeunesse ; de M. Chevalier, secrétaire d'Etat à la famille et à la santé.

— Dix communistes bulgares qui avaient commis des actes de sabotage ont été fusillés.

Le ministère japonais a démissionné

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cette communication a été faite de façon soudaine et sensationnelle quarante minutes après le retour du prince Konoye de la villa impériale de Hayama, où le premier ministre avait été reçu longuement en audience.

Cette démission fut décidée à 17 heures, au cours d'une réunion spéciale chez le prince Konoye, d'où le premier ministre partit aussitôt pour Hayama. Le prince Konoye revint à Tokio, réunit les membres du cabinet et leur communiqua l'ordre de rester en fonctions jusqu'à désignation de leurs successeurs.

M. Matsuoka n'avait pu assister à la séance, par suite d'un refroidissement. Le secrétaire du chef de cabinet se rendit chez lui pour prendre acte de sa démission.

« En ces temps-ci, il ne peut exister de partis politiques entre le peuple et le gouvernement », déclare un conseiller du cabinet

Tokio, 16 juillet. — M. Kuhara, ancien président de l'organisation Seiyukao, qui était le groupe le plus influent du Parlement japonais avant la dissolution des partis, a démissionné de ses fonctions de conseiller de cabinet.

Au cours de deux entretiens qu'il a eus avec le prince Konoye, il a fait ressortir qu'aujourd'hui encore les conseillers du cabinet étaient choisis parmi les membres des anciens partis politiques et que, par conséquent, l'influence des partis sur la conduite des affaires de l'Etat n'avait guère cessé.

Il a souligné qu'ayant toujours lutté pour la suppression des partis politiques, il souhaitait que sa démission provoquât la dissolution définitive des partis.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Tokio a un long entretien avec le vice-ministère des affaires étrangères

Tokio, 16 juillet. — M. Grew, ambassadeur des Etats-Unis au Japon, a eu un long entretien avec M. Ohashi, vice-ministre des affaires étrangères, sur les divers problèmes qui intéressent les deux pays.

Le représentant des Etats-Unis s'est particulièrement intéressé aux récents événements de Siam et d'Indochine qui, ces temps derniers, ont été fort commentés par la presse japonaise, en corrélation avec le rapprochement entre l'Angleterre et Tchoung-King.

EN SYRIE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

D'après les milieux officieux berlinois, le gouvernement de Vichy considère l'armistice syrien comme une affaire exclusivement d'ordre militaire, tout comme l'Allemagne est d'avis que tout ce qui a dû être consenti en Syrie a été extorqué aux Français par une pression militaire, de sorte qu'il ne peut être question d'une convention entre deux parties.

La Wilhelmstrasse considère donc comme naturel que, dorénavant, la Syrie est à traiter par l'Allemagne comme territoire ennemi.

A propos d'une des conditions d'armistice

Vichy, 16 juillet. — Une des conditions qui ont mis fin aux hostilités en Syrie, stipule que l'alternative de se rallier à la cause alliée ou d'être rapatrié sera laissée au libre choix de chaque individu, tant civil que militaire. Il convient de noter que cette clause, imposée sans doute aux négociateurs du général Dentz, ne saurait modifier en quoi que ce soit la position du gouvernement français à l'égard des nationaux qui trahissent le pays en ralliant une cause étrangère ou dissidente.

Le caractère permanent et agressif de la politique révolutionnaire mondiale de Moscou est prouvé par les faits

Les actes guerriers commis par l'Union soviétique durant ses premières années d'existence sont la meilleure preuve du caractère permanent et agressif de la politique révolutionnaire mondiale de Moscou.

Voici le détail des guerres et des mesures de force entreprises par l'Union soviétique depuis 1918 :

1) Tentative des troupes bolchevistes d'établir leur domination en Finlande, qui se termina par le traité du 14 octobre 1920, mais qui fut suivie par d'autres combats très peu de temps après.

2) Les troupes soviétiques entrent dans le Turkestan oriental (Sinkian) en 1918-19. Des interventions répétées ont lieu les années suivantes.

3) Chute de la république indépendante de l'Ukraine, en février 1919. L'Ukraine est annexée à l'Union soviétique.

4) Guerre soviétique ethnique, au début de 1919 jusqu'en février 1920. Paix de Dorpat.

5 Guerre lettone-soviétique, du début de 1919 au mois d'août 1920. Paix de Moscou.

6) Les troupes soviétiques entrent en Perse.

7) Le 27 avril, violation de l'Azerbidjan indépendant, qui est annexé à l'Union soviétique.

8) En été 1920, guerre de l'Union soviétique contre la Chine et la Mongolie.

9) En 1920, jusqu'en juin 1921, guerre soviétique contre la Géorgie qui avait été déclarée indépendante le 6 janvier 1920, à Moscou.

10) Guerre soviéto-polonaise, du 7 juillet 1920 au 18 mars 1921, terminée par la paix de Riga.

11) Guerre contre la Chine, ayant pour objet le chemin de fer chinois de l'Est, de mai 1929 au 28 décembre 1929, terminée par le protocole de Chabarowsk.

On voit, par ces exemples, le mensonge de Staline quand il prétend que l'Union soviétique est la protectrice des droits des autres peuples.

LES GAGNANTS de la 11me tranche de la loterie nationale

Voici les résultats du tirage de la 11me tranche de la Loterie nationale qui a eu lieu mercredi soir à Paris :

Le numéro 206.121 gagne cinq millions

Les deux numéros suivants gagnent chacun un million :

017.140 — 549.783

Les trois numéros suivants gagnent chacun 500.000 francs :

743.130 — 447.706 — 380.794

Les quinze numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs :

883.620 022.166 613.402 612.674 453.968
417.592 929.367 047.014 988.586 494.668
761.695 745.256 943.939 265.549 512.536

Les billets se terminant par

56.069 — 48.035 — 64.486 — 87.823
gagnent 50.000 francs

Les billets se terminant par 4.196 gagnent 20.000 francs

Les billets se terminant par
0.755 — 5.320 — 2.283 — 0.505
gagnent 10.000 francs

Les billets se terminant par
225 — 727 — 125 — 342
gagnent 1.000 francs

Les billets se terminant par 02 gagnent 500 francs

Les billets se terminant par 2 gagnent 220 francs

Les billets se terminant par 8 gagnent 110 francs

Nous publions ces résultats sous réserve d'erreurs de transmission

Résultats communiqués par le Crédit du Nord.

— Au cours de la quinzaine écoulée le service parisien du contrôle des prix a effectué plusieurs saisies importantes parmi lesquelles onze tonnes de laines et 124.000 mètres de tissus.

... La récolte du blé en Croatie s'annonce satisfaisante.

« Nous devons encore traverser la période la plus mauvaise de la guerre » annonce lord Alexander

Amsterdam, 17 juillet. — Au cours d'un déjeuner auquel assistaient entre autres M. Maisky, ambassadeur des Soviets, et M. Wellington-Koo, ministre du gouvernement de Tchoung-King, M. Alexander, premier Lord de l'amirauté, a prononcé un discours dans lequel il a traité de la bataille de l'Atlantique.

Il s'est exprimé comme suit :

« En juin 1940, la France a « abandonné » la Grande-Bretagne. En ce moment, l'U. R. S. S. s'est cependant rangée aux côtés de l'Angleterre. Jadis, la France a été vaincue en l'espace de quelques semaines, tandis qu'à l'heure actuelle, après plus de trois semaines de guerre, l'U. R. S. S. est « plus forte que jamais ».

Il a ensuite déclaré :

« Nous devons encore traverser la période la plus mauvaise de la guerre. »

Il a exigé que l'Angleterre mette encore en œuvre des moyens plus puissants et plus importants.

« Notre existence dépend de l'Atlantique, a-t-il poursuivi, et s'il nous est donné d'exterminer les sous-marins et les avions allemands à grand rayon d'action qui l'infestent, notre force deviendra de jour en jour plus grande, pour être finalement d'une supériorité écrasante. »

« Quand on se gêne de chanter l'Internationale »

Amsterdam, 16 juillet. — M. Duff Cooper, ministre de l'information, a déclaré à la Chambre des Communes que l'émission du samedi soir de la radio anglaise durant laquelle les hymnes nationaux de la Grande-Bretagne et des pays alliés étaient joués, n'aurait plus lieu à l'avenir.

Il a motivé cette mesure par le nombre toujours croissant de chants nationaux, dont la diffusion est désormais impossible dans le temps disponible.

A une question qui lui demandait s'il avait été subitement embarrassé par cette émission, M. Duff Cooper a répondu qu'il ne s'agissait pas d'une décision soudaine.

Les répercussions de la bataille de l'Atlantique sur le ravitaillement de l'Angleterre

Berlin, 16 juillet. — La déclaration de M. Churchill, selon laquelle il ne ferait désormais plus connaître, mois par mois, mais à des époques indéterminées et non encore fixées, les pertes maritimes subies par l'Angleterre, sous prétexte que ces informations mensuelles pourraient servir de points de repère à l'ennemi, donne au « Berliner Boersen Zeitung » l'occasion des commentaires suivants :

« Le sens de ces nouvelles restrictions apportées aux aveux partiels de l'Amirauté britannique est évidemment tout autre. C'est la nécessité impérieuse de fournir à l'opinion publique, qui trouve partout des preuves de plus en plus convaincantes de la répercussion que la bataille de l'Atlantique a sur le ravitaillement de l'Angleterre, le moins de données possibles qui lui permettraient d'estimer à sa juste valeur toute l'importance des pertes maritimes anglaises, augmentant de jour en jour. »

Il y avait en France trente mille agents appointés du Komintern

Paris, 16 juillet. — Le « Matin » apprend de Vichy que le Komintern disposait, en France, de trente mille agents à sa solde, dont vingt-cinq mille ont déjà été mis hors d'état de nuire.

Après le départ de l'ambassade de l'U. R. S. S., une perquisition a été opérée dans les locaux qu'elle occupait. On y a trouvé des caisses bourrées de documents prouvant que les Soviets, protégés par l'immunité diplomatique, se livraient à une formidable propagande bolcheviste.

Dans une cave, on a découvert les débris d'un poste émetteur secret.

Sur les trente mille agents communistes qui étaient en France et payés par le Komintern, environ dix-neuf mille ont été arrêtés et six mille se trouvent en détention préventive.

Communiqué officiel italien

ROME, 16 JUILLET. — *Le quartier général des forces armées communique :*

En Afrique du Nord, les avions italiens et allemands ont, une nouvelle fois, attaqué les fortifications, des batteries et les installations maritimes de Tobrouk. D'autres unités de l'arme aérienne allemande ont attaqué des aérodromes ennemis.

L'adversaire a entrepris des incursions sur quelques localités de la Cyrénaïque. Près de Bardia, un avion britannique a été descendu par la D.C.A.

En Afrique orientale, le 13 juillet, une colonne italienne de la garnison d'Ouolchefit a entrepris une attaque audacieuse contre les positions ennemies. Elle a brisé la résistance de l'ennemi, dont les détachements ont été mis en fuite.

Le 14 juillet, des contingents de troupes coloniales de la garnison d'Ouolchefit ont attaqué des unités hindoues et les ont chassées de leurs positions.

Près de Gondar, notre artillerie a abattu un avion ennemi.

ROUBAIX

VENDREDI 18 JUILLET :

Aujourd'hui : saint Camille ; demain : saint Vincent de Paul.

Soleil : lever à 6 h. ; coucher à 21 h 45.

Lune : nouvelle le 24.

Sapeurs-pompiers : numéro d'appel, 303.53.

Caisse d'épargne : de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h.

Consultation des nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'enfance : de 16 h. à 17 h., au local de la Goutte de lait.

Dispensaire d'hygiène sociale Pierre-de-Roubaix, 90, rue Edouard-Anseele : consultations pour enfants à 16 h.

Pharmacien de service de nuit : M. Portier, 250, Grande-Rue.

PRIX

Le seconde fois que Napoléon III et l'Impératrice vinrent à Roubaix, en 1861, la ville comptait cent quatre-vingt douze « sociétés d'agrément ».

Les plus nombreuses étaient les sociétés de boules : cent quatre ; de joueurs aux quilles : dix-neuf ; d'archers : dix-huit.

Toutes ces sociétés avaient droit à des prix décernés le jour de la fête de l'Empereur, le 15 août.

Chaque groupe choisissait lui-même son prix pourvu qu'il ne dépassât pas la valeur de vingt-cinq francs, taux uniformément appliqué.

Et le 15 août, bourleux, coulonneux, pinchonneux, coqueleux, archers, etc., venaient à la mairie, tambours et drapeaux en tête, chercher les vingt-cinq francs de la municipalité.

— Qu'est-ce que vous choisiriez, maintenant, si vous aviez encore droit à ce prix de vingt-cinq francs, si-je demandé à un bourleux ?

— Du toubac...

L'BOURLEUX.

Pétrole HAHN contre la chute des cheveux et les pellicules

Les Ets VIBERT, à LYON, informent leur clientèle qu'ils se voient obligés de ne livrer de flacons pleins que contre remise de flacons vides, avec étuis si possible. Les usagers voudront bien les remettre à leur fournisseur habituel qui leur donnera : Double flacon, 0 fr. 50 ; grand modèle, 0.30 ; petit modèle, 0.20. Les commerçants devront les retourner, franco port et emballage (caisses d'origine) et seront remboursés aux prix de : D. F., 1 fr. 25 ; G. M., 0 fr 70 ; P. M., 0 fr. 50. 21813d

Les sanctions sont levées en ce qui concerne la fermeture des établissements publics et la retraite dominicale

L'autorité allemande vient de faire connaître que les sanctions prises contre la ville de Roubaix étaient supprimées en partie.

En conséquence :

1° La limitation de sortie pour les dimanches et jours fériés prononcée pour la population civile après 15 h. est supprimée ;

2° Les locaux publics (restaurants et cafés, estaminets, bars, etc.) peuvent être rouverts.

La fermeture des cafés et le séjour de la population civile s'adapte donc, à l'avenir, de nouveau, à l'ordonnance du 15 avril 1941.

Selon cette dernière, les cafés devaient être fermés à 23 h. 30, et la circulation des civils sur la voie publique interdite de 0 h. 30 à 5 h. du matin.

UN NOUVEAU DIXIÈME

Pourquoi pas ? C'est le dixième du P'TIT QUINQUIN, le dixième du nouveau fétiche de la LOTERIE NATIONALE. Demandez-le partout, car il portera bonheur ! 21757d

En accomplissant son devoir, un jeune employé de banque roubaisien avait trouvé la mort au cours du bombardement d'un village de l'Aisne en mai 1940

Son corps vient d'être retrouvé un an après jour pour jour

Nous venons d'apprendre la mort d'un de nos concitoyens, M. Gustave Bryon, âgé de 31 ans, domicilié 22, rue Saint-Vincent-de-Paul, disparu le 17 mai 1940, lors du bombardement de Fontaine-Uterte (Aisne).

Ancien employé de la Société Générale, à Roubaix, M. Bryon avait été chargé, pendant la guerre, de la gestion intérimaire du bureau d'Avesnes de cette banque.

La mort le surprit alors qu'il évacuait, avec un dévouement au-dessus de tout éloge, les valeurs de son guichet.

Ce n'est que le 17 mai 1941 — soit un an après, jour pour jour — que son cadavre fut retrouvé, dans un fossé. Et ses bras étreignaient encore la sacoche contenant les valeurs confiées à sa garde...

Le corps de M. Gustave Bryon sera ramené à Roubaix le vendredi 18 juillet, et un service célébré à sa mémoire, le samedi 19 juillet, à 15 heures, en l'église Notre-Dame.

Nous présentons à sa veuve, à son jeune fils et à toute sa famille l'expression de nos sentiments de condoléance.

Une exposition du peintre Henri Delvarre à la galerie Parenthou et Lierman

Notre distingué concitoyen, le peintre Henri Delvarre, vice-président de la Société des artistes roubaisiens, expose actuellement à la galerie Parenthou et Lierman, 14, Grand'Place, quelques-unes de ses œuvres. Les nombreux visiteurs qui ne manqueront pas de s'y rendre, pourront y admirer toute une série de paysages flamands : Dunkerque, Bruges, Malines, Nieuport; bretons : Camaret, son église et son port; ou alsaciens : Riquewihr, Zellenberg, etc...

Quelques natures mortes et plusieurs dessins à l'encre de Chine complètent l'exposition de cet artiste sensible et permettant d'apprécier à sa juste valeur son œuvre débordante d'atmosphère, de nostalgie et de délicatesse.

Dans la police

Nous apprenons avec plaisir que, par arrêté en date du 9 juillet 1941, paru au « Journal officiel » du 12 juillet, M. Louis Darley, commissaire principal de la police nationale de 3e classe, est nommé chef de la Sûreté, en remplacement de M. Morellon.

— Un arrêté pris à la même date nomme M. Henri Gautier, commissaire de police du 4me arrondissement (3e classe, 2e échelon), en remplacement de M. Auguste Uriac, promu commissaire central à Rennes.

Toutes nos félicitations.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Le recensement pour la perception des denrées alimentaires (Sucre, pâtes, huile)

Les bénéficiaires du rationnement sont invités à se faire inscrire chez le commerçant détaillant de leur choix pour la perception de leurs rations de sucre, pâtes et huile, en remettant à celui-ci le bon qui se trouve encore adhérent à leur carte en cours pour les mois de septembre, octobre et novembre.

Les dates ci-après doivent être respectées pour que rien ne vienne contrarier l'harmonie des distributions :

Du 1er au 5 août : pour les inscriptions des rationnaires chez le commerçant de leur choix; du 5 au 10 août : pour la remise des feuilles de bons d'inscription par le détaillant au grossiste auquel il est affecté d'une façon permanente; du 10 au 15 août : les grossistes, à quelque branche de l'alimentation qu'ils puissent appartenir, devront faire tenir au Groupement d'achat et de répartition des denrées alimentaires, 12, rue Molière à Lille, les résultats de ce recensement.

Avis important. — Ce recensement d'inscriptions sera valable pour trois mois, et le service commencera le 1er septembre.

Les rationnaires sont tenus de se faire servir les rations d'août chez le commerçant où il se sont fait inscrire au recensement du 5 mai, et ce dernier est tenu d'honorer les tickets présentés à ce titre quelle que puisse être la position adoptée pour le recensement du 5 août.

Les stocks de conserves de légumes et de fruits sont bloqués

Tous les fabricants de conserves de légumes et fruits sont avisés que leurs stocks, de fabrication nouvelle ou ancienne, sont bloqués.

La déclaration de ces stocks devra être faite dès la publication du présent avis, au Service du ravitaillement général, 25, boulevard de la Liberté, à Lille.

La présente information complète la publication concernant les conserves de légumes, faite à la date du 3 juillet 1941.

Les confitures, gelées, marmelades, compotes et fruits au sirop, ne sont pas visés par la présente mesure de blocage. La vente de ces produits reste libre.

Il en est de même des pulpes de fruits livrées pour la fabrication des confitures, confiseries et pâtisseries.

Par contre, les pulpes de fruits destinées à d'autres usages entrent dans le cadre des présentes dispositions et doivent rester bloqués chez les producteurs.

Les familles de prisonniers peuvent être exonérées d'impôts

Les familles des prisonniers peuvent obtenir la remise de leurs impôts et contributions à la condition d'adresser à la Direction des contributions directes, 8, boulevard de la Liberté à Lille, une demande en remise appuyée, 1° d'un état des impôts dûs au 1er avril 1941, délivré gratuitement par le percepteur; 2° d'une carte de prisonnier de guerre ou d'une attestation de la mairie.

Il est donc recommandé aux parents de ces prisonniers de ne pas négliger cette démarche qui peut leur épargner des ennuis et alléger la besogne des services intéressés.

Les prisonniers libérés ne sont pas classés en catégorie «T»

Un arrêté du 11 décembre 1940 a accordé le classement en catégorie « T » des prisonniers de guerre ou assimilés pendant les six mois qui suivent leur libération.

Cet arrêté n'est pas applicable dans notre région.

D'ailleurs le classement dans la catégorie « T » ne leur procurerait aucun avantage, puisque actuellement la ration de pain avec les suppléments accordés depuis le 16 juin est de 370 grammes, alors que d'après l'arrêté la ration de la catégorie « T » n'atteint que 350 grammes.

Nos feuilletons

Le « Journal de Roubaix » commencera demain la publication d'un roman de JEAN DE BARASC :

L'affaire de la rue Chenavard

Roman policier ? Oui, et de la meilleure formule, mais aussi roman d'amour, qui charmera et augmentera encore l'irrésistible attrait de l'œuvre du puissant romancier.

LILLE

M. Paul DEHOVE est nommé maire de Lille

Vichy, 17 juillet. — Le « Journal officiel » de ce jour publie un arrêté nommant M. Paul Dehove, inspecteur des services techniques des F. T. T. maire de la ville de Lille, en remplacement de M. Charles Saint-Venant.

Le cambriolage d'une épicerie

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, des cambrioleurs se sont introduits dans une succursale des épiceries Dufaux, 145, rue du Long-Pot, dont l'immeuble a été endommagé lors du dernier bombardement aérien. Les voleurs ont emporté vingt-six kgs de poids cassés, un balance et ses poids, sept kilos de margarine, seize barres de pain d'épices, six paquets de trois kilos de pâtes, une vingtaine de paquets de farine et des tickets de pain et d'huile.

NORD

Une infirme est sauvée des flammes, à Haubourdin

Le feu avait été mis à la maison par son mari qui ensuite s'était pendu

Mardi vers 5 h. 45, les pompiers étaient appelés à éteindre un incendie qui s'était déclaré au premier étage du N° 39 de la rue Roger-Salengro, à Haubourdin, habité par M. et Mme Briche, âgés respectivement de 70 et de 61 ans.

Un courageux sauveteur parvint à sauver Mme Briche qui, impotente, avait réussi à sortir du lit. Quant au mari qui avait disparu, il fut retrouvé pendu dans la cave. C'est lui qui avait mis le feu à la maison.

PAS-DE-CALAIS

Les nouveaux adjoints au maire d'Arras

Par arrêté publié par le « Journal officiel » sont nommés adjoints au maire d'Arras : MM. Philippe Verdonck, avocat; Rémy Louis, directeur de coopérative et Alfred Vedinor, directeur de la caisse de crédit agricole.

Penchés à la portière d'un wagon, deux Calaisiens, le frère et la sœur, sont sérieusement blessés par un poteau télégraphique

Deux jeunes gens, Albert Foramus, 24 ans, et sa sœur Simone, 19 ans, demeurant à Calais, 61, rue du Vieux-Hall, revenaient de Guines, par le train, lorsqu'ils commirent l'imprudence de se pencher à la portière du wagon.

Or, au moment où le train franchissait une courbe, les deux jeunes gens heurtèrent, de la tête, un poteau télégraphique et tombèrent comme des masses sur la banquette du wagon.

Des soldats allemands, qui se trouvaient dans le compartiment, leur portèrent secours et, à la station suivante ils furent descendus et conduits à l'hôpital de Calais.

Le jeune homme était blessé à la tête et à la mâchoire et la jeune fille portait une blessure à la tête et était en proie à une forte commotion cérébrale.

Leur état, heureusement, n'est pas grave.

SOMME

L'arrestation à Abbeville d'un passeur clandestin et de ses complices

La police d'Abbeville vient d'arrêter une bande de passeurs, parmi lesquels se trouve un nommé Isidore Ebert, habitant Lille.

Le passage de la Somme s'effectuait à l'aide d'une barque et chaque client devait acquitter un droit de trois cents francs.

AISNE

UNE CABARETIÈRE EST ÉGORGÉE, A BOHAIN

L'odieux assassin est arrêté peu après

L'autre soir, vers 22 h. 30, des voisins, intrigués par des cris provenant du petit café, dit de l'Abattoir, à Bohain, et tenu par Mme veuve Réal, née Marie Ville, 54 ans, accoururent et se trouvèrent devant un spectacle inattendu. La débitante qui vivait seule, gisait, la gorge tranchée, dans une mare de sang.

La gendarmerie fut immédiatement avisée et des recherches furent aussitôt entreprises pour retrouver le meurtrier qui ne devait pas être loin. On le découvrit, en effet, peu après, caché dans le jardin, derrière le débit. Il s'agissait de Jean Lenoir, 33 ans, employé de tissage, marié et père de deux enfants, domicilié rue du Cordon-Bleu, à Bohain.

Après avoir nié, l'individu entra dans la voie des aveux, mais garda le mutisme le plus complet sur le mobile de son crime qui, sans aucun doute, doit être le vol.

Lenoir avait quitté son domicile pour aller, déclare-t-il, travailler dans son jardin, mais au lieu de cela, il fréquenta quelques cafés et vint ensuite chez Mme Réal où se trouvaient la nièce de la débitante et un autre consommateur. Il attendit le départ de ceux-ci et suivit même la nièce pour s'assurer qu'elle rentrait bien chez elle. Il revint alors au café et prétexte de ce que la débitante lui versait une consommation pour se jeter sur elle et lui asséner plusieurs coups d'une pince-monseigneur qui devait servir, avoit-il dit à la réparation d'une baraque. Mme Réal s'écroula en poussant des cris. Son agresseur, voyant que la malheureuse essayait de se relever, s'empara d'un couteau et égorgea la victime qu'il traîna dans la cuisine où son cadavre fut découvert.

Le parquet de Saint-Quentin est descendu sur les lieux et a fait procéder à l'autopsie.

Quant à Lenoir il a été déposé à la prison de Saint-Quentin.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 17 juillet 1941. — N° 33.

— Ma femme se trompe ! ragea l'Italien.

— Oui, oui. Nous nous trompons tous !... Allons-y, Lekain, nous perquisitionnerons ! C'est-à-dire que je me charge de la visite...

L'inspecteur comprit ce que se disait par Brisach... « Toi, tu surveilles l'Agustini. »

Et la fouille commença, méthodique, minutieuse. Le commissaire ouvrait les meubles, une bibliothèque d'abord, dont il déplaça chaque rayon de livres ; une commode dont il inventoria chaque tiroir, consciencieusement.

— Si vous me disiez, commissaire, ce que vous cherchez, railla Agustini, je pourrais vous aider ! Des papiers, des armes ?

— Passons par là ! répondit Brisach.

— C'est la chambre de ma femme, commissaire ! protesta l'Italien

— Raison de plus !

— Une honte ! Un scandale ! Ce soir-même, je déposs une plainte en violation de domicil... entre les mains du procureur de la République.

— Le procureur ? Vous le verrez dans une demi-heure, Agustini. J'en ai assez, déjà, même si je ne trouve pas ce que je cherche, pour vous faire boucler ! Ah ! ça vous la coupe, hein ! Assez pour vous faire inculper de complicité d'assassinat ! Qu'est-ce que c'est que ça ? demanda Brisach en montrant un petit meuble de bois de rose qui, extérieurement, avait l'aspect d'un secrétaire.

— Vous ne le voyez pas ?

— La clé ?

— Perdue depuis longtemps. Il est vide.

— Je tiens absolument à m'en assurer ! La clé où je fais mater la serrure ! Lekain, ouvre la fenêtre et siffle Robineau. Il est costaud, lui, et va nous ouvrir ça en moins de deux. Et en attendant, passe les bracelets à celui-ci. Il m'inquiète.

Ces mots étaient à peine prononcés qu'un double déclic métallique se faisait entendre et que le signor Agustini s'aperçevait tout soudain que l'inspecteur de police venait de lui encercler les poignets de jolies menottes brillantes, reliées par une chaîne dont la solidité avait dû être éprouvée.

Cette mesure, que Brisach venait de prendre parce qu'il se rendait compte que l'Italien, dans la rage de se voir démasqué, était capable de se livrer à des fantaisies regrettables, démonta Agustini.

— Ah ! bien ! Ah ! bien ! balbutia-t-il. Alors, vous m'arrêtes ?

— Ça m'en a tout l'air, mon cher.

— Si j'avais pu deviner... vous ne m'auriez pas eu.

— Naturellement. Depuis quatre jours que dure cette comédie, vous vous disiez... Ah ! Robineau ! Dis-donc, petit, il faudrait m'ouvrir ce meuble. En douceur, si possible. Sinon, vas-y carrément.

— Inutile ! dit Agustini. La clé est là... derrière ce tableau.

Le commissaire déplaça le cadre, découvrit une clé qui y était accrochée, ouvrit lui-même le secrétaire, dont la table se rabattait complètement, maintenue par des glissières de cuivre.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? fit Brisach étonné.

— Vous le voyez bien, répondit Agustini. C'est un poste de T. S. F.

— Et pourquoi, diable, nous cachiez-vous ça, Agustini ?

— Pour rien, par entêtement, par rage de vous voir parquisitionner chez moi.

— Ah ! Ah ! Mais, dites-donc, c'est un poste émetteur ?

— Oui, oui. Inutilisable... Sans intérêt pour vous, commissaire.

— Sans intérêt. Vous en êtes bien certain ? Soit.

Puis, changeant brusquement de ton :

— Allez ! Emballez-le ! dit-il à ses inspecteurs en montrant Agustini. Son chapeau, un pardessus, vivement.

— Je proteste ! Je suis absolument...

— Ça va ! Enlevez ! Vous partez avec la bagnole de la maison. Que Davy aille me chercher un taxi. Je me charge de la femme. Rendez-vous dans mon bureau.

Brisach alla lui-même chercher Mme Agustini qui attendait toujours, dans l'antichambre, sous la garde d'un inspecteur. Il la conduisit devant le secrétaire en bois de rose.

— Madame, lui dit-il, quand votre mari s'est-il servi pour la dernière fois de cet appareil ?

La pauvre femme était terrorisée.

— Monsieur le commissaire, dit-elle, ne me demandez rien. C'est mon mari... Et puis, il y a mes frères, ma nièce et son fiancé !

— Pardinel ?

— Oh ! vous savez ! Ils sont perdus ! Les malheureux ! Et pourquoi, pourquoi ?

— Allons, remettez-vous, Madame. Qui a tué Amiot ?

— Je l'ignore ! Je vous jure que je l'ignore ! Ils ne me tenaient au courant de rien. Les malheureux !

Comme elle chancelait le commissaire appela la femme de chambre.

— Occupez-vous de votre patronne, mon enfant. Donnez-lui un manteau, bien chaud. Nous l'emmenons !

— Pauvre Madame ! Je savais bien que ça finirait mal ! Pauvre Madame ! Vous ne la garderes pas, Monsieur, dites ?

* * *

La suite de cette tragi-comédie se joua, au cours de la nuit, dans le bureau du commissaire, quai des Orfèvres.

Sur la cheminée, la pendule Empire marquait rigoureusement